

Ostéopathe Animalier biomécaniste

RNCP31980 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42024
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2021

Certificateur(s)

BIOPRAXIA · SIRET : 44432511200035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Accompagnement ostéopathique biomécaniste dans les parcours de performances des animaux de rentes, sportifs ou/et de compagnie.

Traitement de troubles qui compromettent le bien être et la performance des animaux.

Mise en place des démarches professionnelles qui permettent:

Rechercher des relations entre des troubles de bien être révélés et des désordres constatés et les faire disparaître.

Identifications des restrictions d'amplitudes de mobilité

Recherche et interprétation de déséquilibres de potentiel de bien être.

Utilisation de techniques d'ostéopathie biomécaniste pour traiter les dysharmonisations révélées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'ostéopathe animalier biomécaniste dispose des compétences suivantes:

- Développer et gérer une activité professionnelle.
- Procéder à l'anamnèse d'un animal, observer sa posture, ses attitudes, repérer des troubles et des comportements anormaux.
- Réaliser un examen ostéopathique de l'animal et valider des possibilités de traitement biomécanistes.
- Utiliser des approches ostéopathiques biomécanistes pour traiter des troubles et dysfonctionnements d'animaux.
- Réaliser un suivi ostéopathique d'animaux et analyser leur évolution.

Blocs de compétences

RNCP31980BC01 — 1. Gérer et développer une activité professionnelle d'ostéopathe animalier biomécaniste.

LISTE DE COMPÉTENCES

Rédaction et présentation d'un projet de création d'une activité professionnelle d'ostéopathe animalier biomécaniste

Objectifs:

Rechercher, identifier des possibilités d'implantations, analyser des marchés, identifier des opportunités de lancement

d'une activité d'évaluer et déterminer les enjeux comptables et financiers, assurer la pérennité d'une activité professionnelle d'ostéopathie biomécaniste animale

Description de l'épreuve

En lien avec un projet réel, les candidats doivent remettre et présenter un projet de création/ de lancement / de reprise d'une activité d'entreprise. Le projet présenté doit comporter :

- une présentation du positionnement du projet, une analyse du marché, des opportunités et des possibilités
- Une présentation et une justification de la zone d'implantation
- Une présentation des aspects budgétaires (budgets prévisionnels, plans de financements, etc.)
- Une présentation d'un plan marketing et de communication en lien avec le lancement de l'activité

Format:

Remise d'un projet de création d'entreprise imprimé et présentation orale du travail devant un jury de professionnels

RNCP31980BC02 — 2. Procéder à l'anamnèse d'un animal, observer sa posture, ses attitudes, repérer des troubles et des comportements anormaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Etude de cas :

Réaliser l'anamnèse d'un animal et analyser des possibilités de prises en charge par l'approche ostéopathique en fonction du diagnostic ;

Description de l'épreuve :

A partir d'informations communiquées, les candidats doivent analyser la situation de l'animal et valider les possibilités de prise en charge en lien par l'approche ostéopathique.

Les analyses se font à l'appui d'informations fournies dans le cadre d'un dossier de présentation du cas avec différentes pièces et des constats effectués par les propriétaires sur des évolutions de comportements de leur animal. Les candidats doivent analyser les manifestations de troubles et de dysfonctionnements pour confirmer leurs diagnostics préconiser une prise en charge adaptée.

Format:

Epreuve écrite en temps limité (3h) avec étude de 4 cas d'animaux

RNCP31980BC03 — 3. Réaliser l'examen ostéopathique d'un animal et valider des possibilités de traitements par l'utilisation de méthodes biomécanistes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle:

Réalisation d'examens cliniques et établissement de diagnostics fonctionnels d'animaux

Objectifs associés:

Observer et analyser le comportement d'animaux, identifier des attitudes et des comportements problématiques, localiser des troubles fonctionnels et des dysfonctions, établir des diagnostics fonctionnels et lésionnels

Description de l'épreuve:

Dans le cadre de consultations d'animaux présentant différents troubles, les candidats doivent réaliser différents tests et examens et diriger des observations afin d'identifier des dysfonctionnements et de déterminer les origines possibles de ces troubles afin de pouvoir déterminer comment les traiter.

Le candidat est évalué sur la démarche mise en place afin de localiser les troubles et de pouvoir en identifier les origines. Il doit justifier ses choix de tests et d'examen, expliciter sa démarche, décrire et détailler les perceptions lors de touchers de zones et de points spécifiques de l'animal et expliquer ce qui le conduit à poser un diagnostic ostéopathique précis en précisant les interactions et les impacts des connexions théoriques existantes.

Au terme de sa consultation, le candidat doit proposer le traitement qui lui semble être le plus approprié au traitement de l'animal.

Format:

Epreuve se déroulant lors d'un cycle de 3 consultations réalisées dans le cadre d'une supervision

RNCP31980BC04 — 4. Utiliser des approches ostéopathiques biomécanistes pour traiter des troubles et des dysfonctionnements d'animaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Evaluation:

Mettre en œuvre des techniques ostéopathiques

biomécanistes biomécaniques dans le cadre du traitement d'un animal. ostéopathiques

Objectifs associés:

Sélectionner des approches ostéopathiques

biomécanistes adaptées à des traitements d'animaux, mettre en œuvre des approches ostéopathiques

biomécanistes en sécurité en respectant les protocoles, sentir et traiter des nœuds, des tensions, réaliser un traitement et conduire une séance d'ostéopathie biomécaniste animale

Description de l'épreuve

Lors de consultations ostéopathiques

biomécanistes animalières avec un superviseur, l'étudiant doit réaliser différents traitements et utiliser les techniques ostéopathiques

biomécanistes en fonction des cas à traiter.

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des différentes techniques, le respect des protocoles, les capacités d'adaptation du candidat aux réactions de l'animal, l'explication de ses gestes. L'évaluation porte à la fois sur la maîtrise des techniques et sur l'écoute de l'animal par l'étudiant pour percevoir les réactions et pouvoir adapter son intervention.

Les consultations sont analysées dans le cadre d'un bilan écrit effectué par l'examineur et par l'étudiant qui mentionne

les axes de progression

Format:

Evaluation réalisée dans le cadre de consultations réalisées en supervision (min de 5 consultations) avec un bilan critique réalisé à l'issue de chaque séance

RNCP31980BC05 — 5. Réaliser un suivi ostéopathique d'animaux et analyser leur évolution et/ou leur réharmonisation.

LISTE DE COMPÉTENCES

Rapport d'expérience professionnelle

Rédaction et présentation d'un rapport d'expérience d'accompagnement ostéopathique d'animaux

Objectifs associés:

Analyser des évolutions de l'état général d'animaux suivis en thérapie manuelle animalière, analyser des progressions et des évolutions, adapter des programmes de suivis d'animaux en fonction des réactions de l'animal, analyser sa propre pratiques pour la faire évoluer

Description de l'épreuve:

A partir de cas d'animaux suivis dans le cadre d'expériences professionnelles, les candidats doivent rédiger et présenter un rapport présentant et analysant les enjeux du suivi

ostéopathique d'animaux. Les candidats sont libres de traiter de la problématique de leur choix et doivent s'appuyer sur des études de cas d'animaux suivis et pris en charge par le biais de méthodes ostéopathiques.

Le rapport doit analyser les traitements réalisés en précisant les niveaux de priorité et les objectifs visés concernant l'amélioration globale de l'état de santé de l'animal. Le rapport doit comporter une analyse des impacts et des résultats obtenus et constatés. En conclusion, le candidat doit détailler les conséquences et les enseignements liés à l'exercice même de sa pratique d'ostéopathe animalier biomécaniste

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SOINS AUX ANIMAUX. SOINS COMPLEMENTAIRES

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L' exerce en libéral en cabinet mais peut aussi exercer en salarié dans des structures animalières professionnelles telles que : écurie de sport, haras cabinets vétérinaires etc.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code rural modifié par l'ordonnance publiée au JO du 21 janvier 2011

Article L243-3

Modifié par LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 - art. 47

Outre les soins de première urgence autres que ceux nécessités par les maladies contagieuses, qui peuvent être réalisés par toute personne, des actes de médecine ou de chirurgie des animaux peuvent être réalisés par :

12° Dès lors qu'elles justifient de compétences définies par décret, les personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale, inscrites sur une liste tenue par l'ordre régional des vétérinaires et s'engageant, sous le contrôle de celui-ci, à respecter des règles de déontologie définies par décret en Conseil d'Etat.

L'exercice d'actes d'ostéopathie animale est réglementé par les dispositions des articles R.243-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime et nécessite le passage d'une épreuve d'aptitude.

La possibilité pour des non vétérinaires de pratiquer l'ostéopathie sur des animaux est juridiquement actée depuis l'Ordonnance n°2011-862 du 22 juillet 2011 - art. 3:

En Août 2015, un complément rédactionnel positionne clairement le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires comme l'institution garante des compétences pour exercer ces actes: le 31 juillet 2015 et inscrit au Journal officiel du 2 août.

www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2015/7/31/AGRG1504116R/jo/texte/fr

Les décrets et arrêtés d'application de ces lois sont parus au JO le 21 Avril 2017.

Le premier texte est un décret en Conseil d'Etat : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/4/19/AGRG1628114D/jo/texte>

Le deuxième texte est un décret simple : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/4/19/AGRE1610147D/jo/texte>

Le troisième texte est un arrêté ministériel, fixant les conditions suivantes : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/AGRE1705956A/jo/texte/fr>

- Réception et examen des demandes de candidature à l'épreuve d'aptitudes
- Composition du jury de l'épreuve
- Nature et organisation des épreuves d'admissibilité et d'admission

L'exercice d'actes d'ostéopathie animale est considéré par le législateur comme répondant aux caractères d'actes de médecine des animaux et soumis au contrôle du Conseil National de l'Ordre des vétérinaires .ces actes sont réglementés par les dispositions des articles R.243-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime et nécessite le passage d'une épreuve d'aptitude.

Ce titre ne vaut donc pas pour l'exercice d'actes ostéopathiques sur les animaux qui revêtent les caractéristiques d'actes de médecine des animaux.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est exclusivement composé de professionnels en activité.

Il est composé de 5 personnes :

- 1 président professionnel extérieur à l'établissement
 - 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement
 - +
 - Le Directeur de l'Ecole d' Ostéopathie animale (qui ne prend pas part aux délibérations)
- À parité employeurs et salariés

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37258

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
communication @biopraxia.com

Site BIOPRAXIA

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31980/>